



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME
DU PUY DE DÔME
11, RUE DES SAULEES
63400 CHAMALIERES

Clermont-Ferrand, le 4 janvier 2013

Comité départemental d'escrime du Puy-de-Dôme

Compte-rendu de la réunion du comité directeur du 11 décembre 2012

Membres présents : Jean-Paul Hervé, Michel Bellanger, Sophie et Pascal Vannereau, Thierry Kerguelin, Alain Barrès, Jacqueline et Gérard Verbeke, Elisabeth Esnault

Invité : Frédéric Ferrandon, président de la Ligue d'Auvergne

Membre Excusé : Pierre-Yves Brégeaut,

Invité excusé : Boris Penet

Pour le courrier : Factures téléphoniques (Prévoir la résiliation du téléphone portable) / Les Factures sont transmises au trésorier (Foncia), / Impôts (faire courrier pour dégrèvement) taxe d'habitation locale.

Ouverture de la réunion : Intervention du Président de Ligue, Frédéric Ferrandon :

Il indique que le trésorier de la Ligue est toujours Bernard Molle.
Le secrétaire est Gérard Guillot (président de Vichy).
Point sur le nombre de licenciés dans la ligue d'Auvergne : 1006.
L'année dernière le total était de 1065.

Validation des différentes commissions :

- **Régionale d'arbitrage** : Président Gérard Verbeke
- **Commission des Educateurs** : Président Frédéric Ferrandon
- **Armes** :

Fleuret : Christophe Noiret et Ndoffène Ndiaye pour le fleuret -

Epée : Jean-Paul Chevallier, Roger Mir, Jean-Michel Robert et Frédéric Ferrandon -

Sabre : Philippe Freyssinier, Benjamin Seguin et Arnaud Villeneuve.

Coordination technique : L'élection du coordonateur technique par le comité directeur de la ligue aura lieu en février 2013. Deux candidats ont déposé leur candidature : Philippe Freyssinier et Jean-Paul Chevallier. La mission sera donnée sur un an et non plus sur quatre comme il était fait avant. Maître Bellanger a retiré sa candidature au poste mais propose ses services pour soutenir la nouvelle équipe.

Equipe Technique Régionale (ETR) : Cette année sera bancal ! Les élections fédérales auront lieu le 16 mars 2013 (2 listes). L'ouverture de la campagne dès le 15 janvier 2013. Mise en place de la politique fédérale pour installer les ETR sera effective en juin.

Isabelle Lamour tête d'une liste viendra en Auvergne lors de sa campagne. Deux clubs seront visités. L'un sera le club de Villefranche d'Allier et un autre sera dans le Puy de Dôme. Le Président du comité départemental du Puy de Dôme sera chargé de déterminer ce dernier.

La ligue va entamer une réflexion sur les formes d'activités (animations) dans les petites catégories. La ligue comptait l'an dernier 70 poussins enregistrés – seulement 5 poussins étaient régulièrement à chaque compétition... La ligue donnera plein droit aux comités départementaux pour l'organisation des animations au profit des petites catégories. Seul un critérium de ligue pourrait voir le jour dans la catégorie des benjamins.

Jean-Paul Hervé intervient en précisant qu'il serait bon de faire un critérium « open » au niveau de la ligue et aux 3 armes (filles garçons). Il faut arrêter de faire de la championnate et de faire des sélections dans ces petites catégories. Les départements doivent faire de l'animation. A partir du moment où l'on tient compte de classement pour participer à une épreuve de ligue (donc sélection), on sort du contexte du développement du jeu et il n'y a plus d'animation possible.

Une observation est faite par le Président de ligue concernant l'organisation de championnat de ligue le 6 janvier 2013 au Stadium Jean Pellez.

Mme Esnault répond : « *Les autres sections telles que l'Athlétisme, la gymnastique le basket... sont prioritaires. Le stade Clermontois escrime prend le reste.* »

Dans un souci d'économie, tant pour les familles que pour la ligue, les stages de ligue seront décentralisés par arme. On note actuellement une défaillance dans les catégories des minimes, cadets et juniors dans les stages actuels. Il serait peut être judicieux de prendre contact avec des ligues limitrophes pour rassembler plus de tireurs.

La décentralisation des armes serait :
Allier : Epée - Puy-de-Dôme : fleuret - Sabre : Cantal Haute-Loire

Diplômes validés : tout est en ligne ainsi que les statuts et les inscriptions.

Intervention de Monsieur Alain Barrès : Il souhaiterait une meilleure communication pour amener plus de jeunes dans les clubs. Il propose d'utiliser les réseaux sociaux sur lesquels les ados sont connectés et demande ce qui est envisagé par la ligue pour le devenir de l'escrime.

- Comment faire rentrer de l'argent ? Réponse : pour des animations et manifestations ponctuelles les sponsors peuvent aider mais la crise est réelle et les aides se font rares. Baisse de 50% des budgets des collectivités.

Jean-Paul HERVE intervient et interroge les membres du comité directeur. « *Si vous trouviez un « sponsor » ou un « partenaire », le proposeriez-vous au comité départemental ou bien à votre club ?* »

La ligue considère que ce sont les clubs et leurs enseignants qui doivent faire la démarche car elle ne peut agir sur les clubs.

Constat : La campagne fédérale de rentrée a été particulièrement mauvaise.

La carte Première touche est relookée avec autocollant et diplôme (0,60€) plus certaines manifestations organisées par les différents CD pour faire pratiquer l'escrime.

Organisation d'événements nationaux pour drainer du monde. C'est fait par le Stade clermontois (Challenge Santerne : circuit national Fleuret seniors H.) mais les gradins sont vides (et ils l'ont toujours été) et campagne d'affichage en ville occultée (remarque de A. Barrès).

Au niveau de la Ligue Auvergne pas de pertes sur la subvention en place.

INFORMATION : les dates des vacances de la Toussaint 2013 sont erronées.

Elles sont, en réalité, du 18/10/2013 au 04/11/2013.

Intervention du président Jean-Paul Hervé :

Le comité départemental d'escrime du Puy de Dôme a un projet ambitieux : Il s'agit de mettre en place un projet autour de la pratique de l'escrime au sens le plus large, dans lequel, l'escrimeur trouverait sa place et son orientation.

Dans le cadre de cette organisation, les sportifs, les dirigeants, les enseignants seraient directement concernés. Pour cela, il faut trouver l'adhésion en présentant le projet à tous.

Thierry Kerguelin intervient à son tour et indique que figer les départements sur une seule arme est dangereux. Cela risque, tout simplement, de faire fondre l'escrime.

Frédéric Ferrandon indique qu'il n'y aurait qu'un stage préparatoire aux championnats de France à toutes les armes (minimes, cadets, juniors).

Fin de l'intervention de Frédéric Ferrandon.

Point n° 1 : Intervention du trésorier Thierry Kerguelin : Situation de la trésorerie.

Il s'excuse de ne pas avoir pu faire le minimum ces derniers temps pour le CD63. Ses responsabilités dans le cadre des Olympiades des métiers l'ont occupé bien plus qu'il ne fallait.

. Toutefois, il indique que la cotisation au CDOS d'un montant de 60 € a été acquittée.

. Le Conseil général attribue une subvention de 650 € au comité dans le cadre du fonctionnement (demande de subvention effectuée par le trésorier de l'ancienne équipe).

Jean-Paul Hervé fait ressortir que les mouvements du compte ne sont pas nombreux, car nous n'avons pas beaucoup d'activités pour l'instant.

L'achat du logiciel de gestion de la comptabilité va être effectif.

Le trésorier, le trésorier adjoint et le président seraient favorables pour suivre une formation relative aux demandes de subventions (CNDS). Le président sollicitera le CDOS pour avoir des dates. Le président indique également qu'il se rendra au conseil général pour rencontrer la responsable chargée du sport.

Point n°2 : Retour sur les démarches auprès des présidents des clubs :

La réunion qui devait avoir lieu pour présenter les travaux en cours et assurer un premier contact avec les présidents des clubs a été un échec. Cinq Présidents ont répondu négativement et les cinq autres sont restés silencieux !

Une démarche de communication doit être mise en place. Il est indispensable que chaque membre du comité directeur puisse être un membre « délégué » auprès de son club et d'un club supplémentaire. Il s'agit bien là de donner de vive voix l'information et que chaque club puisse trouver un « correspondant » de proximité. Il s'agit bien là, d'établir une relation participative afin que l'on puisse répondre aux besoins et aux questions des clubs.

Répartition :

Michel Bellanger : Issoire et Champeix.

Jean-Paul Hervé : Stade Clermontois et Chamalières.

Gérard et Jacqueline Verbeke : Cournon.

Thierry Kerguelin : Volvic.

Sophie Vannereau : Orcet.

Pascal Vannereau : A.E.A.

La priorité est de présenter le projet pour la saison 2013 2014.

Point n°3 : Boris Penet absent. Demande de Thierry Martineau, auprès de Boris Penet, du code pour accéder au site. Jean-Paul Hervé prendra contact avec Monsieur Boris Penet.

Point n°4 : Projet pour septembre 2013.

. **Un projet d'animation départementale** escrime a été diffusé aux membres du comité directeur. Il a été également diffusé à trois enseignants qui doivent faire un retour sur le document pour que l'on puisse encore l'améliorer avant la diffusion générale.

Ce projet sera validé par le comité directeur pour une mise en place pour la saison 2013 2014.

Les différentes animation seront inscrites dans le calendrier et feront l'objet d'un appel à organisateur aux dates qui seront fixées.

Le CD63 dans ce cadre est coordonnateur, accompagnateur, assistant auprès des organisateurs, arbitres et animateurs en formation.

Le CD63 assure les seules récompenses qui seront données à tous les participants. Cela sera limité à la distribution de tee shirt à l'effigie de l'événement (tee shirt de couleur, année sportive et 1^{er} ou 2^{ème} ou 3^{ème} animation).

Un critérium départemental pour les benjamins (voire pupilles) pourrait être organisé. La formule serait préparatrice à l'accès à la catégorie supérieure (pour les benjamins).

Pour cette mise en place du projet, il faut rencontrer les enseignants et utiliser ces rencontres pour former les arbitres et des animateurs. Une approche de l'encadrement par des cadets ou des juniors à ces occasions semblent être une excellente approche de la responsabilité.

L'objectif du projet est de redynamiser l'escrime au sein du département pour les petites catégories. Avant la fin de la saison, une animation pour les plus jeunes, autour d'un thème « Faites de l'escrime dans le 63 » sera organisée.

Exemple : 8 à 12 ateliers avec fiche de suivi de l'évolution pour les poussins.

Le but de ces animations est de montrer que les jeunes peuvent trouver à la fois un amusement sans faire de la compétition pour reproduire ces animations l'année suivante et à plusieurs reprises.

Le critérium départemental du 17 mars 2013 à Champeix ne peut pas avoir lieu pour des raisons matérielles. Un appel à candidature peut être lancé pour trouver un organisateur.

Les dates pouvant être retenue sont celles des 25 et 26 mai 2013. Jean-Paul Hervé se charge de faire le projet et de le transmettre aux membres du comité directeur pour avoir leur avis.

Point n° 5 : stage de Fournols. Jean-Paul Hervé et Michel Bellanger sont allés à AZUREVA à Founols rencontrer le directeur. Le principe du stage est retenu. Ce stage sera maintenu à la seule condition que les effectifs soient représentatifs.

. Prix d'une journée de pension complète avec piscine gratuite à disposition : 41€ Les activités gratuites sont : salle d'entraînement, musculation, jacuzzi....

. Pour 3 jours, le coût de la pension complète est de 123€ par personne.

. Il faut rajouter la rémunération des cadres.

. Il est à noter qu'à partir de 20 escrimeurs payant, il y a 1 pension complète pour le séjour gratuite. (40 = 2).

. On estime que le coût du séjour est de 160€ par personne.

L'objectif est de diminuer le coût du stage pour les enfants.

. A titre d'information, l'encadrement doit être d'au moins 50% d'adultes titulaires d'un diplôme équivalent au BAFA, 30% peuvent être en formation du BAFA, et 20% sans diplôme spécifique.

De plus, pour moins de douze personnes, la présence de deux cadres diplômés est obligatoire.

Outre le fait que les jeunes feront de l'escrime suivant un programme défini, il n'y aura pas de sélection. Ce stage sera ouvert aux pupilles et benjamins des 3 armes. Une arme sera maintenue sous réserve qu'elle soit représentée au moins à 8 escrimeurs. Il s'agit avant tout d'un stage de cohésion.

On pourrait créer un stage de reprise la dernière semaine d'août pour les cadets-juniors pour préparer la rentrée.

En prenant deux cadres rémunérés : 120€ X 2 X 3 jours = 720€ sans les charges (44%). Ce qui équivaut à environ 1000€.

Arrivée le samedi soir 20 avril. Départ le mardi 23 avril à 16h00.

Pour valider le stage auprès d'AZUREVA, il faut réserver pour la fin du mois de janvier. La déclaration auprès de la direction départementale de la cohésion sociale du Puy de Dôme doit être faite avant le 20 février 2013. Il sera ouvert aux catégories suivantes : Pupilles, Benjamins (et peut-être minimes 1^{ère} année).

Le dernier stage de Fournols a vu 40 inscrits, celui de Saugues l'année dernière 27 (dont 10 du département de l'Allier).

Vote : Unanimité pour le stage de Fournols.

Les dates du stage de préparation aux championnats de France ont changées. Le stage de Vichy se déroulera du 24 au 27 avril 2013.

Un membre du comité directeur relève que si le stage pour la fête des jeunes est obligatoire, il faut qu'il soit gratuit. S'il est payant, il ne doit pas être obligatoire, et il doit être ouvert à tous.

La question est posée à Monsieur Kerguelin concernant l'attribution de la subvention du conseil régional relative au renouvellement du matériel. Les investissements récents sur les pistes ont été faits en 2012. Donc cette année, il n'y aura pas de subvention concernant le matériel. Nous avons une année blanche (car subvention tous les deux ans). Toutefois, il y a des problèmes concernant les kits de branchements qui accusent une ancienneté et une usure certaine.

Acheter du fil électrique pour réparer. Penser à prévoir un budget ciblé.

Le CD63 doit organiser le critérium départemental pour faire rentrer de l'argent dans la caisse.

La décision est prise que le comité départemental du Puy de Dôme sera l'organisateur du critérium départemental pour la saison 2012 2013.

Point n°6 : Chèques emploi associatif : Monsieur Verbeke intervient sur la mise en place de la rémunération des chèques emploi associatif. Il assure les démarches de déclaration au centre d'Arras. Le numéro d'INSEE sera fourni par Jean-Paul Hervé.

Jean-Paul Hervé attire l'attention du comité sur le fait que les membres du comité directeur ne peuvent pas être éligibles au comité directeur s'ils perçoivent une rémunération de la part de la ligue, ou du comité départemental d'escrime du Puy de Dôme.

Point n°7 : Gestion du matériel départemental utilisé par la Ligue. Il y a réciprocité.

Le matériel prêté est gratuit pour les tournois officiels (championnats, circuits nationaux...). Pour les tournois organisés par les clubs, un coût d'amortissement est appliqué.

Actuellement, le département possède 8 pistes en tissu qui peuvent être utilisées au trois armes.

Il est impératif d'établir des règles écrites pour une facturation claire.

Jean-Paul Hervé aborde le sujet relatif aux pistes métalliques stockées à Vichy. Il fait plusieurs propositions : Peut-on les vendre ? Peut-on les céder à un club ? Peut-on les transformer en piste plus courtes (pour les petites catégories) ?

Voir pour le problème du nombre de pistes prêtées en cas de doublon de compétition. Proposition de réglementation par Jean-Paul Hervé pour le prêt des pistes (lorsqu'il y a emprunt c'est tout l'ensemble : la piste plus le kit)

Doublon : Zones juniors cadets par équipe en même temps que les Zones à Vichy les 23 et 24 mars 2013.

Jean-Paul Hervé communique un document relatif au projet sportif que le département pourrait mettre en place. Il transmettra ce même document par mail à chacun.

Questions diverses : Lors de la prochaine réunion du comité directeur, le sujet les élections fédérales sera abordé.

Le président du CDE 63 remercie encore le Président de la ligue, Frédéric Ferrandon, d'avoir bien voulu répondre à son invitation.

La prochaine réunion se tiendra le 28 janvier 2013 à 19 h au :

C.D.O.S

15bis, Rue du Pré de la Reine

63000 Clermont-Ferrand

La séance est levée à 21 h 30

Les secrétaires

Sophie VANNEREAU et Elisabeth ESNAULT

Le Président

Jean-Paul HERVE